

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2013

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A.

ABSENTS : Mr TEYSSIEUX L, excuse, Mr BALAIR B qui donne procuration à Mr CLERC D, Mme BACHMANN F qui donne procuration à Mme CUTELLE M, Mme CURTENAZ M qui donne procuration à Mr MUTTINELLI G.

Convocation du 13.09.2013

AFFAIRES FONCIERES :

Vente ex-maison BOUCHOUD à Fiolaz : l'acte notarié a été authentifié ce jour avec Madame ROSTANT Stéphanie et Monsieur GILLOT Frédéric.

Acquisition terrain « Les Closets » : le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles appartenant à l'indivision TEYSSIEUX Joanny, cadastrées section A, N° 1000, d'une contenance de 148 m² et 1001, d'une contenance de 178 m², au prix de 20 € le m². Ce terrain est inclus dans la zone AUc du Plan Local d'Urbanisme, emplacement réservé N° 3 pour création de voirie future. Une convention d'utilisation, à titre précaire, résiliable 6 mois à l'avance, sera souscrite avec les voisins, Madame et Monsieur ZEBRI Khaled, moyennant une redevance de 150 €/an.

Vente terrains par la SAFER : la Commune d'ELOISE se porte candidat pour l'achat de parcelles sises aux lieux dits « La Corne » et « Pré de la Maurize » d'une contenance totale de 1 ha 32 a 82 ca.

RENTREE SCOLAIRE :

Rentrée 2013 : l'effectif des élèves est de 85. L'agent en congé parental affectée à la cantine-garderie a été réintégrée dans sa fonction.

Rythmes scolaires 2014 : Par délibération en date du 20 février 2013, le Conseil Municipal a sollicité le report de l'entrée en application de la réforme, en septembre 2014. Lecture est donnée au Conseil Municipal du courrier adressé par l'Inspecteur de l'Education nationale invitant les communes à définir les nouveaux horaires scolaires avant le 15 novembre 2013. En concertation avec les enseignants et le Conseil d'école, le projet d'horaire scolaire est élaboré comme suit :

Lundi	8 heures 30 à 11 heures 30 et 13 heures 30 à 15 heures 45
Mardi	8 heures 30 à 11 heures 30 et 13 heures 30 à 15 heures 45
Mercredi	8 heures 30 à 11 heures 30
Jeudi	8 heures 30 à 11 heures 30 et 13 heures 30 à 15 heures 45
Vendredi	8 heures 30 à 11 heures 30 et 13 heures 30 à 15 heures 45

Cette proposition sera examinée par l'Inspecteur de l'Education nationale avant validation par Monsieur le Directeur d'Académie.

L'organisation du temps périscolaire, de 15 heures 45 à 16 heures 30 et des modalités des services à mettre en place fera l'objet d'une étude en concertation avec tous les intervenants concernés. Dans un premier temps, un sondage préliminaire sera distribué à chaque parent d'élèves.

CONVENTION URBANISME :

Dans le cadre de la réalisation d'une étude paysagère pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone au lieu-dit « Le Mollien » le Conseil Municipal décide de souscrire :

- avec le **CAUE une convention** définissant les modalités de leur intervention, moyennant une contribution de 2 600.00 € et un coût de vacation de 220.00 € HT par demi-journée
- **un contrat d'intervenant extérieur avec Monsieur Patrick MAISONNET**, architecte habilité par le CAUE.

TRAVAUX DE BATIMENTS ET VOIRIE :

Ex-presbytère : suite aux propositions reçues pour le remplacement des huisseries extérieures des 2 appartements, le devis établi par **l'Entreprise NINET GAVIN à LANCRANS** est retenu pour un montant de 14 071.57 € TTC.

Maison des Hameaux : le Conseil Municipal confie à **l'Entreprise SALENDRE**, le remplacement de 3 mâts pour un montant de 7 888.82 € TTC.

Rue des Chênes à Bonvy : un affaissement de la chaussée et de la barrière de sécurité a été constaté. Des travaux de remise en état sont prévus et une partie de la rue sera classée en voie sans issue et coupée à la circulation.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- approuve la proposition de l'Office National des Forêts portant sur un **programme de coupes de bois**, à l'automne 2014, réservées aux éloisiens
- émet un avis défavorable à la mise à disposition, à la Maison des Hameaux, d'une salle supplémentaire à **l'Association AÏKIDO**
- donne quitus à la **SEMCODA**, pour la gestion et les résultats de l'exercice 2012
- alloue une subvention de **250.00 € à l'Association des Maquis Ain/Haut Jura**, pour l'édition d'une brochure sur la résistance
- prend acte des dates du **congrès national des Maires** à Paris les 20 et 21 novembre 2013 et du **congrès départemental** à ANNEMASSE le 9 novembre 2013.

LE MAIRE,

CUTELLE Marthe